



Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - ☎ : (0590) 91.04.00

E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr

Pointe-à-Pitre le 8 septembre 2021

TOUS EN GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE !

Contre les attaques et le mépris du gouvernement au service du grand patronat et du système capitaliste

Dans le cadre de l'unité d'action, la CGTG appelle à la grève générale illimitée contre la loi du 5 août 2021 qui impose l'obligation vaccinale et le pass sanitaire.

Cette loi qui vise dans un premier temps le personnel soignant du social, du médico-social et les pompiers s'appliquera à terme à l'ensemble des salariés.

C'est une loi anti-ouvrière, c'est une loi mûrement réfléchie car elle sanctionne durement les actifs : suspension du contrat de travail retenues sur salaire et licenciements sans indemnités.

Il n'y aura pas d'embauches pour les privés d'emploi et en cas de démission, une extrême difficulté à se faire embaucher dans une entreprise ou une administration.

Cette loi scélérate est la énième d'une longue liste.

Dans les prochaines semaines et les prochains mois, les privés d'emploi tout comme l'ensemble des salariés et les retraités vont subir des attaques de plein fouet : condition d'inscription et d'indemnisation revues à la baisse pour les uns ou bien allongement de la durée de cotisation et diminution de pension pour les seconds.

En réalité derrière les sanctions prévues par cette loi, c'est une mise au pas que Macron cherche à imposer à toute la classe ouvrière et la population laborieuse. La pandémie est un prétexte.

Certes la pandémie tue dans le monde entier mais le gouvernement Macron ainsi que les précédents portent l'entière responsabilité de la surmortalité ici en Guadeloupe. Les directeurs d'hôpitaux aussi ont les leurs car ils ont respecté à la lettre la loi sur la tarification à l'acte et à l'activité ainsi que la loi « Hôpital patient santé territoire » (HPST). C'est l'application du système capitaliste dans le secteur de la santé qui privilégie les profits à tout autre chose qui a tué. C'est lui qui tue ailleurs, à petit feu, aussi des milliers de travailleurs exploités.

La situation est grave. Nous vivons sur un véritable champ de mine.

Les morts dans les hôpitaux, dans les cliniques privées, les MAS, les rues et les domiciles se comptent par plusieurs centaines. Si le protocole d'accord du 4 mars 2009 signé après les 44 jours de grève avait été respecté par l'État et les collectivités nous n'aurions pas subi cette surmortalité.

S'agissant uniquement du secteur de la santé : important retard des travaux du nouveau CHU, manque de moyens et refus de titulariser le personnel précaire. Ces décisions n'ont fait qu'amplifier le problème. Nous rappelons qu'au 1^{er} mai 2014 nos camarades du CHU, avec t-shirts et banderoles, revendiquaient à nouveau la construction d'un nouveau CHU.

Les organisations syndicales n'ont eu de cesse de dénoncer cette inertie. Ce n'est pas étonnant que nous ayons une gestion calamiteuse de la crise sanitaire actuelle.

Aujourd'hui se sont les soignants appelés en renfort qui osent dénoncer l'horreur qu'ils ont vécue. Et une fois de plus, Gérard Cotellon, le directeur du CHU affirme le contraire. Il a perdu une nouvelle occasion de se taire.

Les raisons pour faire grève ne manquent pas. Nous assistons à de nombreuses fermetures d'entreprises. Les salaires impayés se cumulent avec les licenciements. De fait, la misère et la précarité frappent de plus en plus de travailleurs et leur famille. Pendant ce temps, les gros capitalistes se félicitent que leurs affaires marchent mieux. Avec les centaines de milliards distribués par le gouvernement, leurs profits se portent mieux. Les entreprises du CAC 40 réalisent de fabuleux profits, pendant que des gens meurent par manque d'oxygène, de matériels, de personnels hospitaliers !

Nous avons raison de combattre sans aucune retenue toutes ces injustices. Nous n'avons pas d'autre choix que de nous battre.

ALORS, TOUS EN GRÈVE LE 9 SEPTEMBRE POUR :

- L'arrêt des restrictions budgétaires dans les services publics
- L'arrêt des restrictions budgétaires dans les collectivités
- Pas de subventions pour les entreprises qui font des bénéfices
- Pas de subvention pour les entreprises qui licencient
- Remboursement de toutes les aides attribuées aux entreprises qui licencient et qui ont commis des fraudes
- Embauche à tout plein de tous les contractuels dans toute la fonction publique
- Attribution en conséquence de tous les moyens matériels nécessaires dans toute la fonction publique
- Arrêt des licenciements
- Augmentation des salaires à chaque fois que les prix augmentent
- Respect des conditions d'hygiène et de sécurité
- Semaine obligatoire dans toutes les entreprises où il y a des cas de Covid soupçonnés et/ou avérés
- Prise en charge en bonne et due forme par les sapeurs-pompiers en cas d'accident du travail ou de trajet
- Régularisation et prise en charge de toutes les années de cotisations sociales prélevées et non payées pour chaque salarié actif, non actif et retraité
- Un SMIC à 1800€ net et la revalorisation des minima sociaux et des retraites
- De l'eau potable en permanence dans les robinets avec un prix unique et à bas coût
- Reconstruction et rénovation de toutes les stations d'épuration
- Réfection de toutes les canalisations des réseaux d'eau potable et d'assainissement
- Indemnisation de toutes les victimes de l'empoisonnement au chlordécone par tous les coupables.
- Arrêt de toutes les poursuites fiscales contre les travailleurs et les classes laborieuses
- Pas d'augmentation des impôts contre les familles modestes

CONTRE LA LOI DU 5 AOÛT, REFUSONS DE DÉMISSIONNER, LUTTONS !

RASSEMBLEMENTS

- **Jeudi 9 septembre 7h devant l'entreprise Cofrigo à Jarry**
- **Jeudi 9 septembre 16h meeting devant le Palais de la Mutualité**
- **Vendredi 10 septembre 8h devant le CHU de Guadeloupe**
- **Samedi 11 septembre 8h à Pointe-à-Pitre Palais de la Mutualité**